

N/REF : 25/04/2024 15H01 C:000053 I:80075
V/REF : AC/B92214
V/Email reçu le Jeudi 25/04/2024 a 15H01

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CLM

IMMEUBLE : CLOS MIRABELLES -CLM
40, MAIL DE LA BESNERAIE
CLOS DES MIRABELLES/GRAND BOIS
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 17 Mai 2024

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 4 BOIS - MR KOLAROV 07 80 87 81 67
LOGEMENT N° 106804, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 5

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE EAU CHAUDE/FROIDE
UNE MARE SE FORME A L'EXTÉRIEUR AU NIVEAU DE LA PORTE D'ENTRÉE ET L'EAU
APPARAÎT ENSUITE DANS LES WC (CAS DE PLUIE UNIQUEMENT)
VÉRIFIER SI EXISTE BIEN UN ÉCOULEMENT DE L'EXTÉRIEUR VERS L'INTÉRIEUR

—
REGARDER DANS LES CHAMBRES SI LES DÉGÂTS AU PLAFOND SONT LIÉS A LA
CONDENSATION OU A UNE POTENTIELLE FUITE DE LA TERRASSE EN SURPLOMB

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
TRACE D'EAU A L'EXTÉRIEUR DU LOGEMENT A GAUCHE DE LA PORTE D'ENTRÉE
CONSTAT: INFILTRATION DANS LE MUR AU NIVEAU DES TOILETTES
TROP FAIBLE PENTE EN EXTÉRIEUR POUR UN ÉCOULEMENT CORRECT DES EAUX
PLUVIALES
CONTRÔLE DES CHAMBRES
INFILTRATION AUX PLAFONDS PROBABLEMENT DU AU TOIT PLAT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 29/04/24 a 15H07 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS007-Recherche fuite EF-EC/chauf.appa.	1	102,56	102,56
	TOTAL H.T.			102,56
	T.V.A. a 10,00%			10,25
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>112,81</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Villejean-StMa
Agence Villejean - Pays St Malo
55 Cours J.F. Kennedy
35000 RENNES
Emetteur : MR Emmanuel ROCHE
email : eroche@aiguillon.com
tél : 0299547093 portable : 0785601741

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 25/04/2024 et le 30/04/2024 mail : ouest@servimo.fr

Marché n°020955 - PBS - 001

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

LE CLOS DES MIRABELLES (CLM - 01 - 04)
4 BOULEVARD DU GRAND BOIS
35520 CHAPELLE DES FOUGERETZ

logement n° 106804, porte n°01, Rez de chaussée, Type 5

Occupant actuel : MR KOLAROV MME KOSTOVA-
KOLAROVA 067866/63
domicile : bureau : portable : 0780878167

Quantité

Rech Fuite eau Fr/Ch Pla (PBS006)

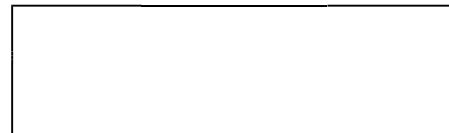
2,00 FFT

Recherche de Fuite eau froide ou eau chaude sanitaire ou chauffage en plancher (sol)

Une mare se forme à l'ext. au niveau de la porte d'entrée et l'eau apparait ensuite dans les WC (en cas de pluie unigt). Merci de vérifier qu'il existe bien un écoulement de l'ext vers l'int et me faire part de vos préconisations. Merci de vérifier également dans les chambres si les dégâts au plafond sont liés à la condensation ou à une potentielle fuite de la terrasse en surplomb

Patrimoine non concerné par l'amiante.

Virement Fournisseurs
Païement à 30 jours



La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

**La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande B92214
et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction**